

Discours du Président du Cameroun, M. Paul Biya, lors de la clôture du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, le 25 juin 2013, à Yaoundé

- **Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement**
- **Excellence, Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Monsieur le Représentant de l'Union Africaine,**
- **Messieurs les Représentants des gouvernements des pays amis,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques et d'organisations internationales,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

En ma qualité d'hôte de ce sommet, il me revient une fois de plus de prendre la parole à la fin de nos travaux. Je suis d'autant plus à l'aise dans ce privilège qu'il me permet de saluer l'esprit constructif qui a animé les travaux de Yaoundé qui s'achèvent. Je tiens à dire toute mon appréciation pour les différents apports qui ont permis de dégager notre horizon sécuritaire, ouvrant ainsi la perspective d'une grande maîtrise de l'océan.

Au cours des dernières heures, l'Afrique solidaire, l'Afrique dynamique et entreprenante, a administré la preuve concrète de sa détermination de tout mettre en œuvre pour garantir la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

Je me réjouis de l'esprit de dialogue qui a prévalu, du climat de confiance qui a régné et de la lucidité qui a éclairé les débats. Comment aurait-il pu en être autrement compte tenu de l'enjeu : faire de notre océan un lieu sûr, un espace sécurisé pour la circulation des biens et des personnes.

En effet, au regard de la rigueur et de la ténacité que nous avons mises à réfléchir aux stratégies à adopter, j'ai l'intime conviction que notre rencontre a fait considérablement avancer notre lutte contre la piraterie maritime.

Au regard de l'énergie et de la volonté exprimées par les participants aux travaux, j'ai la certitude que nos préoccupations concernant la sûreté et la sécurité dans notre espace maritime commun viennent de trouver ici un commencement de solution.

- **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

La piraterie maritime, les vols à main armée, les prises d'otages et les actes illicites perpétrés en haute mer, sur nos côtes ou dans la partie continentale de nos pays, font peser de graves menaces sur notre développement ainsi que sur la paix et la stabilité dans le golfe de Guinée.

Il était donc indispensable de mettre en application la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, recommandant la tenue de la présente réunion.

A ce titre, je salue les efforts des Etats riverains du golfe de Guinée et le soutien apporté par nos partenaires internationaux dans la préservation de la liberté de naviguer en toute sécurité sur notre océan.

Je me réjouis également de l'adoption d'une stratégie régionale commune sur la sécurité maritime ainsi que des instruments pour sa mise en œuvre.

Je me réfère, bien entendu, à la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité dans notre espace maritime commun. Il s'agit d'un pas décisif qui va dans le sens des aspirations de nos populations à la paix et à la prospérité.

Je pense aussi au Mémorandum d'Entente entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG). Il est, à bien des égards, porteur d'espoirs pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

Je me réfère enfin au Code de Conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire que toutes les parties prenantes jouent pleinement leur rôle dans la mise en œuvre efficace de ces instruments. Nous y parviendrons par le maintien des relations solides de confiance entre Etats et des mécanismes efficaces de coordination opérationnelle dans le contexte de la Résolution 2039.

Cette avancée notable, enregistrée à Yaoundé, contribuera à la régionalisation de la sécurité collective sur la façade atlantique de nos pays.

Cela est d'autant plus nécessaire que les actes de piraterie maritime et de vols à main armée perpétrés dans le golfe de Guinée constituent une violation flagrante du droit international.

- **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Nous devons, je crois, nous féliciter d'avoir fait de la question de la sûreté et de la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, un sujet de préoccupation majeure pour la communauté internationale, en témoigne la forte présence des représentants de pays amis et d'organisations internationales.

Nous avons toutes les raisons de nous réjouir des progrès que ce sommet permettra d'accomplir dans la croisade contre ces violations du droit international. Qu'on se le dise bien, il en va de notre avenir qui dépend aussi du golfe de Guinée en tant qu'écosystème, en tant que ressource et en tant que lieu d'échange.

C'est l'occasion pour moi d'accueillir avec joie la création du Centre Interrégional de Coordination pour la mise en commun de nos moyens. Notre souhait est que ce centre soit capable de concevoir des concepts nouveaux, des concepts en avance afin que nous ne soyons plus jamais surpris par l'ingéniosité des pirates ou des preneurs d'otages.

Je voudrais, à cet égard, exprimer la gratitude de mon pays pour votre décision de lui en confier le siège.

Je tiens également à saluer l'Initiative de l'Union Africaine d'élaborer une stratégie maritime africaine intégrée à l'horizon 2050. C'est la preuve que les questions de sûreté et de sécurité maritimes occupent une place importante dans la construction de notre continent.

L'appui des pays amis et des organisations internationales sera, là aussi, essentiel.

- **Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais, pour terminer, exprimer à nouveau notre profonde gratitude à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union Africaine, à la CEDEAO, à la CEEAC, à la Commission du Golfe de Guinée, aux délégations et aux partenaires internationaux, qui ont bien voulu honorer le rendez-vous de Yaoundé. Je les exhorte à s'investir à nos côtés, en particulier pour la mise en application des décisions de ce sommet.

Enfin, le hasard faisant parfois bien les choses, je saisir l'occasion qui m'est donnée pour rendre hommage aux « gens de la mer », cette corporation au courage légendaire, dont la journée mondiale est précisément célébrée le 25 juin, jour de clôture de notre Sommet.

Il me reste à vous remercier de votre attention et à vous souhaiter un bon retour dans vos pays.-

Source : www.prc.cm, 25 juin 2013